

16 mars Villepinte

CONVENTION de l'UNION POPULAIRE

élections européennes
9 juin 2024

CONFÉRENCE DE PRESSE

Proposition de liste pour les élections
européennes et lancement de la consultation
des insoumis·es

6 mars 2023



Proposition de liste de la France insoumise pour les élections européennes

C'est l'aboutissement de plusieurs mois d'échanges avec des organisations et personnalités extérieures à notre mouvement et de quatre week-end de travail du Comité électoral. Plus de 1 600 candidatures (3 fois plus qu'en 2019) ont été examinées et une trentaine d'auditions réalisées. Au total, chaque membre du comité électoral, tous militants bénévoles, a consacré plus de 100 heures de travail à l'élaboration de cette liste aux européennes.

La France insoumise a la grande satisfaction d'annoncer que la feuille de route confiée par les insoumis·e à l'issue de l'Assemblée représentative de décembre 2023 est entièrement tenue.

La liste de La France insoumise sera une liste d'Union populaire, dépassant largement les rangs du mouvement, en dépit des obstacles dressés par l'ensemble des appareils. **20% de nos candidatures sont des candidatures d'ouvertures, 8 figurent dans les 20 premières positions de notre liste et 4 dans les 8 premières soit le segment le plus éligible.**

Notre campagne associera plusieurs organisations politiques (REV, un collectif de militants de Génération·s, Péyi-A, PLR), des collectifs (La Seine-Saint-Denis au Cœur) et des personnalités politiques, syndicales ou associatives (Anthony Smith, Arash Saedi, Rima Hassan, Damien Carême, Daniel Ibanez, Camille Hachez, Brahim Ben Ali, Bérenger Cernon...) qui incarnent des luttes emblématiques de l'insoumission.

Notre liste est l'émanation des bases du mouvement. Près de 95% des candidatures insoumises ont été remontées par les membres des boucles départementales.

À l'image de notre peuple, notre liste est diverse et représentative. Elle accueille une grande diversité de profils socioprofessionnels : plusieurs agriculteurs, cheminot, femme de ménage, chômeurs, infirmières, etc.

Bien évidemment paritaire (41 candidates et 40 candidats), elle présente des candidat·es issu·es de l'ensemble des anciennes régions de la France hexagonale (à l'exception de la Corse), des Outre-mer et des Français·es de l'étranger. **62 départements (sur 81 possibles) sont représentés.** Avec une moyenne d'âge de 42 ans, elle comporte **13 candidat·es de moins de 30 ans, le plus jeune étant âgé de 20 ans.**

Enfin le Comité électoral a souhaité valoriser **l'excellent bilan de nos eurodéputé·es sortants en permettant leur réélection pour un nouveau mandat.**

DOSSIER
DE PRESSE P2

La tête de liste de l'Union populaire



Avant d'être élue députée européenne en 2019, Manon Aubry travaillait pour l'ONG Oxfam sur les questions de lutte contre l'évasion fiscale et les inégalités. Elle est élue présidente du groupe de la Gauche, plus jeune présidente de groupe de l'histoire du Parlement européen.

À ce titre, elle a mené l'opposition face à la Commission d'Ursula Von der Leyen pour refuser les accords de libre-échange, le retour de l'austérité budgétaire et la marchandisation des biens communs comme l'énergie.

Comme députée, elle s'est investie dans la Commission des affaires économiques et la Commission fiscalité pour mener le combat contre l'évasion fiscale et pour la taxation des superprofits des multinationales. Elle a également initié la directive européenne sur le devoir de vigilance, un texte pionnier visant à condamner les multinationales violant les droits humains et détruisant l'environnement dans leur chaîne de production.

DOSSIER
DE PRESSE P3

Les candidat·es de l'Union populaire



Anthony Smith
Inspecteur du travail
et syndicaliste



Arash Saeidi
Ancien coordinateur du travail
de Génération·s



Rima Hassan
Activiste et juriste
franco-palestinienne



Damien Carême
Eurodéputé EELV sortant,
ancien maire de Grande Synthe



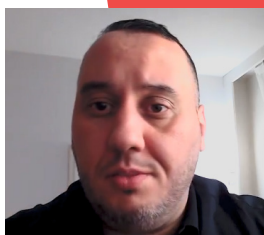
Daniel Ibanez
Lanceur d'alerte
et militant écologiste



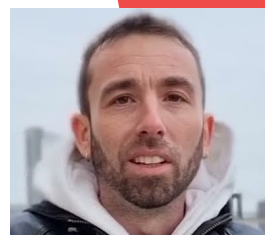
Carine Sandon
Militante écologiste
Membre de REV



Camille Hachez
Militante écologiste et NUPES
ex-resp. des Jeunes Écologistes



Brahim Ben Ali
Chauffeur VTC,
syndicaliste anti-ubérisation



Bénénger Cernon
Cheminot et
responsable CGT

DOSSIER
DE PRESSE P4

Des visages d'insoumission



Younous Omarjee
Président de la
Commission du développe-
ment régional au PE



Marina Mesure
Députée européenne
La France insoumise



Leïla Chaïbi
Députée européenne
La France insoumise



Emma Fourreau
Animatrice des
Jeunes insoumis·es



Aurélien Le Coq
Animateur des
Jeunes insoumis·es



Mohamed Bensaada
Militant des quartiers
populaires



Muriel Pascal
Apicultrice,
syndicaliste paysanne

DOSSIER
DE PRESSE P5

La proposition de liste

La liste de l'Union populaire proposée par le Comité électoral de la France insoumise est maintenant soumise à l'approbation des insoumis-es, jusqu'au vendredi 15 mars à midi via un vote en ligne.

Le résultat sera annoncé lors de la Convention de l'Union populaire qui aura lieu samedi 16 mars à Paris.

Nous présentons aujourd'hui 79 candidatures. Les 2 dernières candidatures seront présentées lors de la convention.

Place	Prénom	Nom	Âge	Activité/Engagement	Département
1	Manon	Aubry	34	Présidente de la Gauche au Parlement européen	75 - Paris
2	Younous	Omarjee	54	Président de la Commission du développement régional au Parlement européen	974 - La Réunion
3	Marina	Mesure	34	Eurodéputée, membre de la France insoumise	13 - Bouches-du-Rhône
4	Anthony	Smith	49	Inspecteur du travail, syndicaliste	51 - Marne
5	Leïla	Chaibi	41	Eurodéputée, membre de la France insoumise	75 - Paris
6	Arash	Saeidi	49	Ancien coordinateur national de Génération-s, Chef d'entreprise	49 - Maine-et-Loire
7	Rima	Hassan	32	Juriste en droit international et militante pour les droits du peuple palestinien	79 - Deux Sèvres
8	Damien	Carême	63	Eurodéputé, membre de EELV, ancien maire de Grande Synthe	59 - Nord
9	Emma	Fourreau	24	Animatrice des Jeunes insoumis-es	14 - Calvados
10	Aurélien	Le Coq	27	Animateur des Jeunes insoumis-es	59 - Nord
11	Carine	Sandon		Agente artistique et militante pour la protection du vivant, membre de REV	39 - Jura
12	Daniel	Ibanez	66	Lanceur d'alerte, militant écologiste	73 - Savoie
13	Séverine	Véziès	50	Professeur de droit et gestion à l'université de Franche-Comté	25 - Doubs
14	Mohamed	Bensaada	55	Manipulateur radio et militant des quartiers populaires	13 - Bouches-du-Rhône
15	Muriel	Pascal	53	Apicultrice	48 - Lozère

La proposition de liste

16	Nordine	Raymond	33	Restaurateur	17 - Charente-Maritime
17	Marie	Mesmeur	29	Éducatrice spécialisée et ancienne responsable nationale d'un syndicat étudiant	29 - Finistère
18	Mickael	Idrac	37	Docteur en sociologie des migrations	66 - Pyrénées-Orientales
19	Camille	Hachez	30	Ancienne responsable nationale des Jeunes écologistes	93 - Seine-Saint-Denis
20	Brahim	Ben Ali		Chauffeur VTC et syndicaliste anti-ubérisation	59 - Nord
21	Myriam	Thieulent	49	Salariée de la CPAM	38 - Isère
22	Bérenger	Cernon	36	Syndicaliste cheminot	91 - Essonne
23	Anne	Sanchez	59	Professeure des écoles	81 - Tarn
24	Maxime	Da Silva	30	Animateur du groupe thématique Pauvreté de la France insoumise	76 - Seine-Maritime
25	Latifa	Chay	39	Consultante	26 - Drôme
26	Abdelkader	Lahmar	53	Enseignant en lycée professionnel et militant des quartiers populaires	69 - Rhône
27	Laetitia	Rigaudière	44	Agente administrative dans la fonction publique et militante du collectif Seine-Saint-Denis au cœur	93 - Seine-Saint-Denis
28	Kevin	Capron	31	Agriculteur et ingénieur agronome, membre de Péyi-A	972 - Martinique
29	Sandra	Pereira-Ostanel	57	Syndicaliste dans la fonction publique territoriale	64 - Pyrénées-Atlantiques
30	Maxime	Viancin	34	Graphiste	44 - Loire-Atlantique
31	Nadia	Aouchiche	47	Conseillère en insertion professionnelle	95 - Val-d'Oise
32	Reda	Belkadi	26	Ingénieur informaticien	41 - Loir-et-Cher
33	Nahima	Lounis	51	Accompagnante d'élèves en situation de handicap	08 - Ardennes
34	Laurent	Thérond	60	Agriculteur	84 - Vaucluse
35	Anaïs	Belouassa Cherifi	29	Chargée de mission	69 - Rhône
36	Auréliano	Lopes	52	Ouvrier qualifié et bénévole d'un club de football	89 - Yonne

La proposition de liste

37	Lynda	Kebbas	45	Sans emploi	62 - Pas-de-Calais
38	Virginio	Gestaro	20	Étudiant en droit	57 - Moselle
39	Cécilia	Fonseca	47	Contrôleuse des finances publiques	33 - Gironde
40	Yohan	Taillandier	41	Livreur ubérisé	31 - Haute-Garonne
41	Marielle	Lemaitre	57	Assistante sociale	22 - Côtes-d'Armor
42	Matthieu	Barberis	31	Sans emploi	63 - Puy-de-Dôme
43	Dalale	Belhout	36	Directrice d'une association d'insertion	78 - Yvelines
44	Maël	Brillant	33	Ancien responsable d'une association de solidarité	72 - Sarthe
45	Isabelle	Chenou	51	Syndicaliste enseignante	30 - Gard
46	Maxime	Bergonso	35	Ingénieur en agriculture	35 - Ile-et-Vilaine
47	Juliette	Charlot	47	Directrice d'une association culturelle régionale	80 - Somme
48	Kévin	Vercin	30	Animateur du groupe thématique Paix et international de la France insoumise	94 - Val-de-Marne
49	Stéphanie	Cauzit	50	Agente d'entretien	34 - Hérault
50	Guillaume	Lescaut	32	Enseignant en REP+	93 - Seine-Saint-Denis
51	Zohra	Brian	52	Infirmière	06 - Alpes-Maritimes
52	Jean-Thomas	Debe	33	Gestionnaire en conseil retraite	95 - Val-d'Oise
53	Valérie	Robert	59	Salariée de la logistique et responsable syndicale	35 - Ile-et-Vilaine
54	Brice	Allemandou	50	Permaculteur	49 - Maine-et-Loire
55	Laura	Vallée Hans	25	Ingénieure agronome, membre de REV	75 - Paris
56	Mehdi	Chtioui	31	Enseignant et responsable d'une association d'aide à la réussite scolaire	93 - Seine-Saint-Denis
57	Louise	Heritier	27	Comédienne et metteuse en scène	03 - Allier
58	Jean-Marie	Brom	71	Directeur de recherches émérite au CNRS	67 - Bas-Rhin
59	Valérie	Jacq	51	Fonctionnaire au ministère des affaires étrangères et ancienne responsable syndicale	21 - Côte-d'Or
60	Émile	Fromont	24	Étudiant en sciences sociales	01 - Ain

La proposition de liste

61	Marion	Beauvalet	27	Doctorante	75 - Paris
62	Jean-Christophe	Turpin	36	Médiateur social et numérique	27 - Eure
63	Ingrid	Viot	41	Infirmière	10 - Aube
64	Allan	Popelard	39	Professeur agrégé de géographie	13 - Bouches-du-Rhône
65	Pauline	Dumas	33	Chargée de mission dans l'habitat et militante féministe	19 - Corrèze
66	Grégory	Perche		Professeur d'anglais, membre de REV	71 - Saône-et-Loire
67	Leïla	Arfoutni	43	Professeure des écoles	12 - Aveyron
68	Axel	Maignan	26	Enseignant contractuel	86 - Vienne
69	Marion	Détails	41	Agente de la sécurité sociale	53 - Mayenne
70	Mohamed	Awad	31	Responsable périscolaire	93 - Seine-Saint-Denis
71	Christelle	Gobert	41	Comptable et co-directrice d'une association d'aide à domicile	37 - Indre-et-Loire
72	Albert	Levy	73	Ancien magistrat	69 - Rhône
73	Florence	Claudepierre	54	Sans emploi et ancienne responsable nationale d'une association de parents d'élèves	68 - Haut-Rhin
74	Xavier	Czapla	56	Comédien	47 - Lot-et-Garonne
75	Asma	Rhmaoui -Claquin	27	Responsable Énergies renouvelables dans une fédération professionnelle allemande	99 - Français-es de l'étranger
76	Pierre-Yves	Cadalen	31	Chercheur postdoctorant en relations internationales	29 - Finistère
77	Philippine	Heyman	22	Infirmière	59 - Nord
78	Michel	Larive	57	Formateur et consultant, ancien parlementaire de la France insoumise	09 - Ariège
79	Annabelle	Huet	33	Juriste spécialisée dans les transports publics	92 - Hauts-de-Seine
80					
81					

Le rapport complet du Comité électoral de la France insoumise

1. La feuille de route confiée par les insoumis·es au Comité électoral

Le Comité électoral de la France insoumise a travaillé dans le cadre de la feuille de route élaborée et adoptée par les insoumis·es lors de l'Assemblée représentative du 16 décembre 2023.

Constatant le refus de l'union autour du programme de la NUPES des appareils socialiste, écologiste et communiste, celle-ci fixait l'objectif de construire "[une liste à l'image de l'Union populaire](#) (...) en regroupant des organisations politiques, des syndicalistes, des militant·es des associations, des intellectuel·es et des figures engagées dans les combats sociaux, écologistes, féministes, antiracistes ou altermondialistes."

Pour rappel, le [Comité électoral de la France insoumise](#) est composé de 15 insoumis·es. Chacun·e d'entre elles et eux est chargé·e du suivi de plusieurs départements. Conformément au document intitulé « Processus d'élaboration de la liste de l'Union populaire pour les élections européennes » présenté aux insoumis·es lors de l'Assemblée représentative, Nathalie Oziol et Paul Vannier, co-animateur·rices de l'Espace batailles électorales, en charge de l'ouverture de la liste avec Manon Aubry, co-présidente du groupe de la Gauche au Parlement européen, ont participé aux travaux du Comité électoral sans voix délibérative.

2. Méthode et calendrier d'élaboration de la liste

Le processus d'élaboration de notre liste européenne a débuté en janvier 2024 avec un appel à candidature adressé aux insoumis·es à l'issue duquel 1 682 candidatures ont été proposées et déposées via le formulaire en ligne sur Action populaire. À titre indicatif, c'est près de 3 fois plus qu'en 2019 (637 candidatures reçues).

Après leur dépôt, les candidatures enregistrées ont été transmises aux [boucles départementales](#) des départements de résidence des candidat·es pour être examinées collectivement par l'ensemble de leurs membres entre le 17 et le 25 janvier 2024. À l'issue de leur réunion, les boucles départementales ont transmis leurs remontées au Comité électoral de la France insoumise.

A. Premier week-end de travail : examen des remontées des boucles départementales et élaboration de la première liste provisoire de candidatures insoumises

Le Comité électoral s'est réuni pour un premier week-end de travail les 27 et 28 janvier 2024. Pour débiter ses travaux, chaque membre du Comité électoral a présenté une synthèse des avis transmis par les boucles départementales dont elle ou il est en charge du suivi afin de présenter les candidatures remontées et, parmi les autres candidatures, les profils pouvant être utiles à l'équilibre et à la représentativité de la liste.

Conformément au texte adopté par les insoumis·es, le Comité électoral a en effet travaillé à « **assurer la parité de genre, la diversité des profils sociaux, la diversité des implantations territoriales, et à valoriser la maîtrise des enjeux européens par nos candidat·es** ». Parmi les candidat·es qui se sont proposé·es, le Comité électoral a constaté une sous-représentation des femmes, des catégories populaires, des habitant·es des zones rurales. Dès lors, tout au long de ses travaux, il a œuvré à valoriser autant que possible ce type de candidatures afin de construire la liste la plus diverse et représentative possible.

Afin de garantir la représentativité territoriale de notre liste, le Comité électoral a également veillé, à chaque étape de son travail, à ce que la proportion de candidat·es issu·es d'une même région corresponde autant que possible au poids démographique de chaque région à l'échelle nationale. Ainsi, notre liste accueille par exemple 15 candidat·es francilien·nes soit 18,5% des membres de la liste, une proportion comparable à celle de la population francilienne à l'échelle nationale (18,8%).

Constatant que le nombre de candidat·es sur la liste (81) rendait impossible la représentation de l'ensemble des départements, le Comité électoral a veillé à la plus grande diversité possible des implantations départementales de nos candidatures. À cette fin, il a limité au maximum le nombre de départements dont sont issues plusieurs candidatures. Obligé à des choix, il a travaillé en prenant en compte le poids démographique des départements, priorisé les départements dépourvus de député·e insoumis·e et les départements ayant apporté davantage de voix à notre liste en 2019. Il s'est efforcé de permettre qu'au moins la moitié des départements d'une région soient représentés par une candidature. Pour assurer le meilleur maillage territorial possible, le Comité électoral a enfin veillé à ce que l'ensemble des anciennes régions soient dotées d'au moins une candidature. Une attention particulière a été portée aux régions dites d'Outre-mer. Le Comité électoral s'est, pour ce faire, appuyé sur les partenariats politiques conclus entre la France insoumise et des forces politiques ultramarines (Péyi-A en Martinique, PLR à La Réunion). Il a enfin souhaité la présence d'une candidature représentative des Français·es de l'étranger sur notre liste.

C'est à partir de l'ensemble de ces critères que le Comité électoral a établi une première liste de candidatures insoumises de 80 femmes et 80 hommes le samedi 27 janvier puis une liste de 40 femmes et 40 hommes le dimanche 28 janvier.

Tout au long de ce premier travail de sélection, le Comité électoral s'est particulièrement appuyé sur les remontées des boucles départementales, suivant leurs avis dans la quasi-totalité des départements.

B. Deuxième week-end de travail : élaboration de la deuxième liste provisoire des candidatures insoumises, premier travail d'ordonnement

Le Comité électoral s'est à nouveau réuni les samedi 10 et dimanche 11 février pour poursuivre ses travaux. Prenant en compte l'avancée des discussions avec d'éventuels partenaires et personnalités susceptibles de rejoindre notre liste, il a ramené la liste des candidatures insoumises à 36 femmes et 36 hommes, de manière à permettre l'ouverture de notre liste, constituée au total de 81 candidatures.

Lors de ce deuxième week-end de travail, le Comité électoral a commencé l'ordonnancement de la liste en constituant deux blocs de candidatures insoumises. Le premier rassemblant les 20 premières candidatures insoumises, le second les suivantes en veillant à chaque fois à garantir leur diversité à partir de critères socio-professionnels, territoriaux et d'âge.

Pour constituer le premier bloc de candidatures insoumises le Comité électoral a travaillé, à partir des remontées des boucles départementales, à valoriser le bilan de nos eurodéputé·es sortant·es, les candidatures fortement identifiées sur des combats emblématiques de l'insoumission et à assurer la plus grande diversité territoriale possible (toutes les régions de l'hexagone - à l'exception de la Corse - et les Outre-mer sont ainsi représentées dans les 20 premières candidatures insoumises).

Pour constituer le second bloc, il s'est appuyé sur les remontées des boucles départementales. Il a pris en compte l'ordonnancement proposé par les insoumis·es lorsque plusieurs candidatures issues d'un même département étaient renseignées dans les remontées des boucles départementales.

C. Troisième week-end de travail : auditions et ordonnancement des 20 premières candidatures insoumises

Fin février, pour préparer son troisième week-end de travail, le Comité électoral a auditionné les 20 premières candidatures insoumises et, afin d'affiner l'ordonnancement global de la liste, des candidat·es dont le profil pouvait permettre un rééquilibrage social, d'âge ou géographique de notre liste. Au total il a ainsi réalisé une trentaine d'auditions. Chaque audition a été conduite par au moins trois membres du Comité électoral.

Lors de son troisième week-end de travail, les samedi 24 et dimanche 25 février, le contenu de chacune des auditions a été présenté à l'ensemble des membres du Comité électoral. Ainsi éclairé, il a pu ordonnancer les 20 premières candidatures insoumises en travaillant à valoriser l'excellent bilan de nos eurodéputé·es sortant·es, les candidatures les plus susceptibles d'adresser un message fort du fait de leur incarnation des combats emblématiques de l'insoumission, en cherchant également à contribuer au développement de la France insoumise en permettant l'élection d'eurodéputé·es issu·es de régions très faiblement dotées en parlementaires insoumis·es.

D. Quatrième week-end de travail : ordonnancement final de la liste, intégration des candidatures d'ouvertures

Lors de son quatrième week-end de travail, les samedi 2 et dimanche 3 mars, le Comité électoral, prenant acte de la conclusion des discussions engagées avec une série d'organisations politiques, de composantes ou de personnalités, a intégré les candidatures d'ouverture à notre liste.

Conformément au texte voté par les insoumis·es, il a ainsi concrétisé notre volonté d'ouvrir largement notre liste d'Union populaire au-delà de nos rangs. Cet engagement tenu se traduit notamment par la présence de 4 candidatures d'ouvertures sur les 8 premières places de notre liste, c'est à dire sur le segment le plus éligible, et de 8 candidatures d'ouverture sur les 20 premières.

Outre l'apport de personnalités issues du monde syndical, associatif et politique, notre liste associe une série d'organisations ou de composantes politiques à notre campagne européenne. Le parti Révolution écologique pour le Vivant (REV), un collectif de membres de Génération·s, le parti Péyi-A de Martinique, le parti Pour la Réunion, le collectif Seine-Saint-Denis au cœur sont ainsi représentés sur notre liste par une ou plusieurs candidatures.

Après l'intégration de ces candidatures d'ouverture, le Comité électoral a réexaminé l'ensemble de la liste pour effectuer les ajustements nécessaires à la préservation des grands équilibres et de la diversité de la liste.

Il a enfin procédé à la rédaction du présent rapport ainsi qu'à celle d'une charte des candidat·es aux élections européennes 2024.

Au total, les membres du Comité électoral ont travaillé pendant 4 week-ends complets entre le samedi 27 janvier et le dimanche 3 mars. Ils ont par ailleurs réalisé 30 auditions, soit plus de cent heures de travail au total pour chacun·e des membres du Comité électoral, toutes et tous militant·es bénévoles. Par ailleurs, les discussions relatives aux membres du Comité électoral qui s'étaient portés candidat·es se sont déroulées en leur absence. Les deux qui sont retenu·es sur la liste avaient été proposé·es par leur boucle départementale au consensus.

3. Notre proposition de liste pour les élections européennes de 2024

A. Une liste de l'Union populaire

Le texte adopté par les insoumis·es à l'issue de notre dernière Assemblée représentative fixait l'objectif de construire une liste d'Union populaire, ouverte au-delà des rangs de la France insoumise.

Au final, notre liste accueille 16 candidatures d'ouverture, soit 20% de l'ensemble des candidatures.

Parmi elles, un eurodéputé issu d'EELV, l'ancien coordinateur de Génération·s, parti fondateur de la NUPES, une ancienne responsable des Jeunes écologistes particulièrement impliquée dans le travail des jeunes de la NUPES mais aussi des syndicalistes et personnalités engagé·es notamment pour les droits du peuple palestinien, le cessez-le-feu et l'arrêt des massacres à Gaza.

72% de nos candidat·es ont un engagement associatif ou syndical. Grâce à elles et eux, notre liste est le reflet de nombreux combats sociaux (pour la défense du droit du travail, pour les droits des étudiant·es, contre l'uberisation du travail ou la privatisation des services publics, etc.) ; écologiques (contre le Lyon-Turin, l'A69, pour la sortie du nucléaire, contre les méga-bassines, pour la défense de la condition animale, pour le développement d'une agriculture locale et paysanne, etc.) ; démocratiques (contre l'extrême droite ; pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour les personnes LGBTI).

B. Une liste à l'image de la société, représentative et diverse

Le document intitulé « *processus d'élaboration de la liste de l'union populaire pour les élections européennes* » présenté lors de notre dernière Assemblée représentative confiait au Comité électoral le soin de constituer une liste

« assurant la parité de genre, la diversité des profils sociaux, la diversité des implantations territoriales, et valorisant la maîtrise des enjeux européens par nos candidat·es. »

- Obligation légale incontournable dans l'élaboration d'une liste aux élections européennes, l'engagement de parité de nos candidatures est bien évidemment tenu avec 41 femmes candidates et 40 hommes candidats.
- Notre liste comporte également des candidat·es de profils sociaux très divers : agriculteur·rices, artisans, ouvriers et employé·es, travailleur·ses de la santé et du social, enseignant·es, cheminots, artistes, étudiant·es, travailleur·ses précaires, personnes sans-emploi, etc.
- Sur le plan de la représentativité territoriale, notre liste propose des candidatures implantées dans toutes les anciennes régions de l'hexagone à l'exception de la Corse, dans deux régions dites d'Outre-mer et chez les Français·es de l'étranger. 62 départements sont représentés (sur 81 possibles).
- Afin de valoriser la maîtrise des enjeux européens, notre liste reconduit nos eurodéputé·es sortant·es fort·es de leur très bon bilan : Manon Aubry, co-présidente du groupe de La Gauche au Parlement européen ; Younous Omarjee, président de la commission des Régions au Parlement européen ; Leïla Chaïbi, actrice majeure de la directive sur les travailleur·ses ubérisé·es torpillée par Emmanuel Macron ; Marina Mesure, engagée pour la sortie du marché de l'électricité et dans le syndicalisme international, notamment pour la protection des travailleur·ses.
- Enfin, le Comité électoral a tenu à valoriser l'engagement de la jeunesse. 13 de nos candidat·es ont moins de 30 ans. Le plus jeune a 20 ans. La moyenne d'âge de la liste est de 42 ans.

C. Une liste construite par les boucles départementales

Sur 65 candidat·es issu·es de la France insoumise, 93,8% ont été remonté·es par les boucles départementales (86,2% remonté·es au consensus de l'ensemble de la boucle - 7,7% remonté·es au consensus par une partie de la boucle départementale). Seules 4 candidatures (soit 6,1%) n'ont pas été remontées par leur boucle départementale : elles ont été retenues par le Comité électoral du fait de leur profil, de leurs engagements associatifs et de leur ancrage territorial dans la perspectives des échéances à venir.

Notre liste est ainsi l'émanation du mouvement. 59 (soit 91%) de nos candidat·es sont membres d'un groupe d'action. 44 (soit 68%) en sont animateur·rices. Les autres sont toutes et tous impliqué·es dans un groupe thématique ou occupent une responsabilité au sein du mouvement.

Le Comité électoral invite à présent les insoumis·es à se prononcer sur cette proposition de liste aux élections européennes. Nous remercions chaque insoumis·e qui s'est porté·e candidat·e. C'est grâce à chacune et chacun d'entre eux que nous pouvons vous présenter aujourd'hui l'aboutissement de ce travail.